

*LEgal*

La qualité révolu-  
tionnaire de notre  
régime exige que le  
peuple, ses intérêts  
et ses aspirations, et  
ses droits poli-  
tiques, soient l'ensemble de  
nos activités.  
A. Sékou Touré

Redaction - Administration  
Publicité  
Adresse Télégraphique: AguiPres  
B. P. 191 - TEL. 33-66 CONAKRY

**TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE**  
**ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE**  
**DE GUINEE**

EDITE PAR LA REGIE NATIONALE DE L'AGENCE GUINEENNE DE PRESSE

**ERRATUM**

Nos trois précé-  
dentes éditions, du  
7, 8 et 9 octobre,  
doivent respecti-  
vement porter les  
numéros 520, 521  
et 522.

**Le «Sommet des non-alignés» au Caire**

«Nous devons prendre des mesures énergiques en vue de limiter la domination dans les domaines militaire, politique et économique» a déclaré le Président A. Sékou Touré

Le Chef de l'Etat guinéen, le Président Ahmed Sékou Touré, prenant la parole jeudi à la conférence des pays non-engagés, a notamment condamné le monopole du commerce, l'inégalité entre pays nantis et pays sous-développés, caractérisée par une discrimination injuste.

Rejetant l'idée que les intérêts d'un pays pouvaient justifier son ingérence politique et militaire dans les affaires d'un Etat voisin ou lointain, le Président Ahmed Sékou Touré a indiqué que «le non-alignement devait empêcher la division du monde en sphère d'influence.»

Le Chef de l'Etat guinéen a demandé à la conférence de dénoncer les groupements économiques fondés sur les considérations irrationnelles contraires à l'évolution naturelle du commerce et s'est déclaré satisfait des résultats de la conférence de Genève sur le commerce.

Le Président Ahmed Sékou Touré a dénoncé avec véhémence le «scandale» dans le système actuel des échanges qui permet aux pays industrialisés de fixer arbitrairement les cours monétaires des produits, et a demandé aux pays non-alignés de concentrer leurs efforts sur les mesures à prendre en vue de limiter la domination dans les domaines militaire, politique, économique et financier.

Les «grandes puissances» ont une conception dangereuse des choses, des tendances criminelles et des intentions de domination», a dit en substance le Chef de l'Etat guinéen, qui a lancé un appel en faveur du renforcement de l'influence politique des Nations-Unies.

Parlant du traité de Moscou, le Secrétaire général du P.D.G., le Président Ahmed Sékou Touré a déclaré que la Guinée avait refusé de signer le traité d'interdiction partielle des essais nucléaires parce que le problème de la paix n'est pas du seul ressort de l'Union Soviétique et des Etats-Unis. Elle est du ressort de toute l'humanité, a-t-il dit, et doit être le résultat des efforts conjugués de tous les peuples.

Le Président Ahmed Sékou Touré a indiqué que la Guinée était favorable à la neutralité du Cambodge, à la réunification des pays divisés au moyen de l'autodétermination, à l'adoption de mesures susceptibles d'abolir la discrimination raciale, à l'admis-

sion de la Chêne aux Nations-Unies, au rétablissement des droits du peuple de Palestine et à la levée du bloc économique de Cuba.

M. William Tubman, du Libéria, a indiqué de son côté qu'un nouvel esprit devait prévaloir dans le monde afin d'éviter la guerre.

Brandir la menace d'une guerre nucléaire a-t-il dit, ne fait qu'engendrer une paix superficielle.

Le Président Tubman a indiqué que le non-alignement devait constituer une force morale efficace et un moyen de parvenir au règlement pacifique des conflits et à l'établissement de la paix, fondée sur la justice et l'égalité.

Les pays non-alignés, a-t-il ajouté, doivent saisir cette occasion unique de servir la cause de la paix et de la fraternité et œuvrer en vertu de la charte des Nations-Unies.

La conférence des non-engagés, a entendu également les discours des Présidents Soekarno, Tito et Bourguiba. Le premier a dénoncé vigoureusement les nouvelles formes d'intervention des gran-

des puissances étrangères et s'est prononcé pour une révision des relations avec les grandes puissances et les pays en voie de développement. Le second a prononcé une allocution entièrement axée sur la nécessité de préserver la paix mondiale et critiquant ceux qui préconisent la constitution d'un bloc des non-alignés plutôt qu'une action commune du tiers-monde en faveur de la coexistence pacifique.

Quant au Président Bourguiba, il a défini le but essentiel de la conférence qui doit être, a-t-il dit «de fixer un cadre à la coopération entre les participants, en vue d'élever leurs niveaux de vie et de combler le fossé qui les sépare des pays développés.» Enfin, le Prince Souvanna Phouma du Laos a souhaité une action énergique du monde non-aligné en faveur du retour à la paix dans son pays.

**Messages au Chef de l'Etat**

Le Président de la République de Guinée S.E. Ahmed Sékou Touré a reçu de nombreux télégrammes de félicitations à l'occasion du sixième anniversaire de la proclamation de la République.

En voici les textes :

DE COTONOU.

«A l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance de votre pays, il m'est très agréable de présenter à Votre Excellence les vœux sincères de bonheur et de prospérité croissante que le peuple dahoméen est heureux d'exprimer au peuple frère de Guinée.

Le gouvernement du Dahomey et moi-même formons l'espoir de voir nos relations se renforcer pour une coopération plus étroite et pour une Afrique plus unie et solidaire.»

Signé : Sourou Migan Apathy.

DE BAMAKO :

«A l'occasion du 2 Octobre, anniversaire de la proclamation de la République de Guinée, le peuple et le gouvernement du Mali sont en communion de cœur avec le peuple frère guinéen.

Au nom du peuple du Mali, de son Parti, l'Union Soudanaise R.D.A. et en mon nom personnel, je formule les vœux ardents de bonheur et de prospérité pour le peuple guinéen.

Je félicite votre gouvernement et le Parti Démocratique de Guinée R.D.A. pour leurs réalisations et les succès dans la construction de votre pays, et formule de tout cœur des vœux pour votre action personnelle en faveur de l'unité africaine.

Signé : Madeira Kéita, ministre de la Justice, Chef de l'Etat par intérim.

**Communiqué**

La répartition des élèves admis en 10e année doit se faire de la manière suivante:

a) le Lycée Classique de Conakry reçoit les élèves des collèges de : Conakry-I, Conakry-II, Dubréka, Boké et Forécariah

b) le Lycée technique de Conakry reçoit les élèves des Collèges techniques de : Conakry, Kindia

c) le Lycée classique de Kindia reçoit les élèves du Collège de Mamou.

d) le Lycée classique de Lané reçoit les élèves de Labé, Daboia, Pita et Tougué.

e) le Lycée classique de Kankan reçoit les élèves des Collèges de : Kankan, N'Zérékoré, Macenta, Gueckédou, Kissidougou et Kouroussa.

f) le Lycée technique de Kankan reçoit les élèves des Collèges techniques de N'Zérékoré et Siguiré.

Les directeurs des établissements du 2e cycle doivent faire respecter la répartition ci-dessus afin d'éviter toute perturbation.

**L'Institut Polytechnique et le Stade du «28 Septembre»**

Instrument de bonne trempe, efficace mis à la disposition de la jeunesse guinéenne

a déclaré M. Ismaël Touré,

ministre du Développement économique

Nous publions le texte intégral du discours du ministre du Développement économique, à l'inauguration de l'Institut Polytechnique et du Stade du «28 Septembre».

Après la clôture de la deuxième session du Conseil National de la Révolution tenue récemment à Conakry, le 6ème anniversaire de l'accession de la République de Guinée à l'indépendance nationale a été marqué par une série d'inaugurations qui témoignent éloquemment du dynamisme d'un peuple à jamais débarrassé de la domination étrangère, et décidé à liquider les conséquences de l'ancien régime dans les délais les plus brefs.

Conscient et organisé, le peuple de Guinée s'est mobilisé avec enthousiasme contre le non-développement et poursuit avec détermination sa révolution populaire et démocra-

tique.

L'action révolutionnaire du P.D.G., implique nécessairement la rééducation des hommes et la transformation des choses, cette double mutation qualitative devant s'opérer simultanément à partir de nos réalités nationales.

Parti de masse, le P.D.G. constitue la grande école de rééducation et d'action, où le peuple tout entier, impulse la révolution. De même le Parti considère la jeunesse comme l'aile marchante du combat révolutionnaire. C'est pourquoi au lendemain de la libération nationale le P.D.G. et son gouvernement ont décidé la construction de deux complexes : Institut Polytechnique et Stade Omnisport de Donka dans le but de mettre à la disposition du peuple et plus particulièrement de la jeunesse le moyen le plus perfectionné de formation.

La réalisation de cet ensemble

a été possible grâce à la coopération fraternelle de l'Union Soviétique au moment où l'impérialisme, enragé par le Non sans équivoque de la Guinée le 28 septembre 1958, tentait par tous les moyens d'étouffer la jeune République de Guinée.

Commencés le 22 avril 1961 pour l'Institut ; le 20 juin de la même année pour le Stade, les travaux ont été menés par l'Entreprise Nationale du Bâtiment avec l'assistance des techniciens soviétiques, jusqu'en mars 1963. Conformément aux décisions issues de la Conférence des gouverneurs tenue à Mamou en mars 1963 et aux directives du Bureau Politique National relatives à la rationalisation du travail et à l'application des normes de rendement, ces travaux ont été interrompus pour être repris en septembre 1963

(Suite page 2)

# La vie dans la Nation

## L'Institut Polytechnique et le Stade du « 28 Septembre »

sous la responsabilité directe de l'Organisation Soviétique du Bâtiment et des coopératives du Bâtiment nouvellement créés.

Les ouvrages projetés ont été terminés en août 1964. L'ensemble réalisé couvre une superficie de 25 hectares dont 14 pour le Stade et 11 pour l'Institut Polytechnique. Il a fallu pour mener à bien ces deux vastes chantiers un effectif moyen de 1.500 ouvriers guinéens et 120

### L'Institut Polytechnique

L'Institut Polytechnique comporte essentiellement un bâtiment principal, vaste immeuble de 3 étages abritant les locaux de la direction avec les différents services, la bibliothèque d'une capacité de 150.000 volumes, la salle des fêtes de 700 places, 6 salles de cours occupées par l'enseignement général : la chimie minérale et organique la géométrie descriptive, les sciences sociales et politiques, 3 salles destinées à l'enseignement de la résistance des matériaux, de la géologie et de l'électronique. Deux amphithéâtres de 200 places chacun et enfin les laboratoires de physique et chimie complètent les locaux techniques du bâtiment principal. L'Institut comporte en outre : 4 bâtiments annexes à savoir : la Faculté d'Agriculture qui possède notamment les salles de machines agricoles au rez-de-chaussée, avec salle de conférences de 100 places. Au premier étage sont prévus des cours de botanique et d'agriculture générale tandis que le second étage est réservé à la zoologie, à la pédagogie et à la chimie agricole. Le deuxième bâtiment annexe abrite la Faculté de Construction civile. Il comporte au premier étage le laboratoire des essais de construction et une salle de conférences de 200 places. Au premier étage sont dispensés les cours de construction civile. Au second étage, sont aménagées les salles de mécanisation et d'organisation des travaux d'architecture, de construction de chemin de fer, de ponts et chaussées. Le troisième bâtiment annexe est affecté à la Faculté de Mécanique : technologie des métaux métallurgique et étude des machines. Enfin le quatrième bâtiment a été conçu pour la Faculté d'Hydraulique. Il abrite les locaux et les laboratoires pour les cours d'hydraulique et d'électricité.

L'Institut est alimenté en eau grâce à une conduite intérieure à partir du réseau urbain. Pour assurer une pression suffisante, il a été construit un château d'eau, une station de pompage et deux réservoirs souterrains. L'air comprimé est fourni par trois groupes de souffleries et de compresseurs. L'alimentation en gaz est assurée à partir d'un carburateur stationnaire à essence installé au rez-de-chaussée de la Faculté d'Agronomie. Un réseau

techniciens et ingénieurs soviétiques. La durée effective des travaux est de 33 mois.

1ère tranche ; E.N.B. : 70 % des travaux en 22 mois.

2ème tranche ; O.S.B. : 30 % des travaux en 11 mois.

Voici quelques données techniques sur cette belle réalisation qui est la preuve éclatante de l'intérêt que porte le Parti Démocratique de Guinée à la jeunesse de la Révolution Démocratique Africaine.

d'égoûts et de caniveaux assure l'évacuation des eaux usées et de pluies jusqu'à l'océan. L'électricité est fournie à l'Institut par deux stations de transformation alimentées à l'aide d'un câble aérien de haute tension à partir du poste central de distribution situé au Stade. En vue d'agréments les études et le repos des étudiants, la cour intérieure de l'Institut est aménagée en passages couverts, bassins décoratifs, parterres de fleurs, espaces verts, terrains de sport.

La disposition asymétrique des immeubles de l'Institut tient compte de la meilleure orientation des locaux, d'une ventilation naturelle et d'une organisation rationnelle du processus scolaire. L'on sait que la première promotion a été admise à l'Institut en octobre 1962 bien que les travaux ne fussent pas terminés. Pour l'année universitaire 1964-1965, l'Institut comptera trois promotions, réparties entre les carrières d'ingénieurs et celles de professeurs. L'effectif sera alors de 190 élèves dont 35 pour le professeur et 155 pour les carrières d'ingénieurs, géologues, agronomes des mines et du génie civil. Le plan normal prévu est de 1.500 au minimum et 2.500 au maximum entre les sept facultés vivantes :

- Agronomie ;
- Géologie et Mines ;
- Génie Civil et Militaire ;
- Mécanique et Electromécanique ;
- Sciences sociales et politiques ;
- Electronique ;
- Chimie et
- Biologie.

Ces deux dernières facultés seront créées dans un avenir très proche. Les autres peuvent d'ores et déjà fonctionner. L'Institut Polytechnique est un établissement d'enseignement supérieur, scientifique et technique ayant pour but de former, après 5 ans d'études intensives et de stage pratique, des ingénieurs hautement qualifiés et ayant assimilés les réalisations les plus efficaces de la science et de la technique, des constructeurs capables non seulement d'utiliser les techniques actuelles mais encore de contribuer à la création d'autres techniques mieux adaptées aux réalités africaines. Parallèlement, seront formés des professeurs de l'enseignement supérieur scientifique, économique, politique et social.

A partir de l'année prochaine, il est envisagé l'admission sur concours après la deuxième partie du baccalauréat.

Le Parti accorde la plus grande importance à la formation des

### Stade du 28 Septembre

**Le Stade de Donka :** Prévu pour 25.000 spectateurs assis, attenant à l'Institut Polytechnique, est desservi par une entrée principale avec 14 guichets, un local pour les caissiers, un bureau pour l'administration du Stade et un bureau pour la Sécurité. Le parking devant l'entrée principale peut recevoir 250 véhicules. L'arène principale comprend :

- 1° Un terrain de football mesurant 104 m sur 63.
- 2° Une piste de course comportant sept chemins pour les courses de 400 mètres et 8 chemins pour les courses de 100 m.
- 3° 17 terrains de compétitions dont 3 terrains pour le saut en hauteur ; 3 pour le saut à la perche, 3 pour le saut en hauteur et le triple saut ; 2 pour le lancer du disque et du marteau ; 4 terrains pour le lancer du poids ; 2 terrains pour le lancer du javelot.

L'arène principale est aménagée pour les rencontres internationales, les finales d'athlétisme et de jeux sportifs.

La tribune ouverte, couverte par un auvent en béton armé de 11 mètres de portée, comprend notamment :

- une tribune de 50 places et un salon d'honneur avec accès indépendant pour les hautes personnalités.
- une tribune officielle de 800 places.
- deux cabines vitrées et insonorisées pour les reportages.
- une loge pour les arbitres.
- 50 places réservées à la presse.

- Enfin 10.350 places assises pour les spectateurs.

Au-dessous de la tribune ouverte sont aménagés les loges réservés aux sportifs. Ils comprennent :

- un vestibule, une salle de repos et un bar.
- 4 vestiaires-douches de 13 cabines.
- une salle de massage.
- une infirmerie.
- des salles pour les arbitres et la presse.

- un centre de radiodiffusion et un local pour le gardien.

Les tribunes est, nord et sud, à ciel ouvert, comptent 13.750 places assises. Complètent l'arène principale :

- un réseau de 24 haut-parleurs pour la diffusion de la musique et les reportages.
- deux tableaux d'affichage indiquent les scores et les équipes en compétition.

**Le pavillon des sports :**

C'est un bâtiment aménagé en trois salles pour la gymnastique, le basket-ball, le volley-ball, le tennis, la boxe, la lutte, les poids et haltères.

cadres africains techniquement qualifiés, conscients des réalités objectives de leur patrie et politiquement engagé dans la gigantesque bataille de libération économique de l'Afrique.

Ces trois salles peuvent être réunies en une seule au cours des grandes compétitions. Le côté sud du pavillon des sports est occupé par une tribune de 500 places assises.

Sous cette tribune sont aménagés :

- une salle de repos, un local pour les entraîneurs.
- un cabinet médical.
- un magasin de matériels et d'habillements.
- un buffet pour les rafraichissements.

La salle annexe est aménagée en vestiaires-douches ; vestibules, salles de massage, bureaux administratifs.

Le groupe de services du pavillon peut recevoir en même temps 330 personnes.

**Terrains de sports :**

En plus des terrains de l'arène principale, le Stade possède :

- 5 terrains de basket-ball.
- 6 terrains de volley-ball.
- 3 courts de tennis.
- une aire pour la gymnastique.

- une aire pour la boxe, la lutte et le judo.

- une aire pour les poids et haltères.

- un terrain enclos avec deux tribunes pour 900 spectateurs où peuvent se pratiquer : le basket-ball, le volley-ball, le tennis.

- un terrain de football avec tribune de 1.500 places prévu pour l'entraînement avec une piste pour course de 400 m., des terrains d'athlétisme pour les sauts et les lancements.

L'ensemble de ces terrains et le pavillon des sports peuvent recevoir simultanément 430 sportifs.

**Salle de tir.**

La salle de tir permet l'entraînement aux armes de petit calibre et au pistolet, sur des distances de 25 à 50 mètres.

Elle possède ses propres services et magasins annexes. 32 tireurs peuvent s'y entraîner simultanément.

**Toilettes.**

L'emblem du Stade est desservi par trois pavillons de toilettes implantés en triangle autour de l'arène principale. Chaque toilette possède des compartiments hommes et dames.

**Installations sanitaires.**

L'alimentation en eau froide est effectuée à partir d'un système à fonctionnement automatique et comprenant : une station de pompage et des réservoirs souterrains, situés sur le territoire de l'Institut Polytechnique et un château d'eau.

L'alimentation en eau chaude des douches du Stade est obtenue à partir de 34 chauffe-eau de 200 litres de capacité.

**RESEAU D'ECLAIRAGE ET DE TELECOMMUNICATION.**

Huit pylônes métalliques d'éclairage sont installés au Stade pour les jeux nocturnes, soit 240 projecteurs de 1.000 watts chacun. L'éclairage général est assuré par :

- 100 poteaux d'éclairage extérieur.

- 754 lampadaires à tubes fluorescents.

- 163 lampadaires à lampes à incandescence.

- et 268 lampadaires à lampes à réflecteurs.

- un réseau téléphonique et radiophonique s'étend sur l'ensemble du Stade.

- une centrale avec 100 numéros est installée au rez-de-chaussée sous la tribune principale. Ainsi toutes les informations peuvent être centralisées et diffusées grâce à 24 hauts parleurs judicieusement répartis.

**Espaces verts.**

Six hectares sur les quatorze que mesure le Stade sont couverts de gazons. On a planté 200 arbres d'espèces différentes dont 90 palmiers.

On se souvient de l'ancien Stade de Donka avec sa tribune provisoire de 200 places montés sur tubes métalliques.

Le Parti et le gouvernement de la Guinée indépendante peuvent être fiers de cette belle réalisation digne de notre capitale et de notre vaillante jeunesse entièrement mobilisée au sein du Parti et qui vient de remporter au cours de la Quinzaine artistique 1964, un succès éclatant dans la réhabilitation de nos arts et de révalorisation de nos cultures nationales. Certes le système colonial défunt s'intéressait aux jeunes mais uniquement à des fins électorales. La jeunesse était alors considérée comme une catégorie sociale facilement exploitable par les démagogues qui abusaient cyniquement de son enthousiasme et de sa soif de progrès. Seul le P.D.G. a pu mettre fin aux innombrables mouvements de jeunes dressés les uns contre les autres par le colonialisme et ses valets sur les bases irrationnelles de la religion, du groupe ethnique ou des différenciations sociales. Grâce à la juste politique du P.D.G. l'esprit de jouissance et les passions stériles qui paralysaient nos jeunes tout en les éloignant de plus en plus des réalités de leur pays ont totalement et définitivement disparu en Guinée.

Créé en mars 1959, le front uni de la Jeunesse Guinéenne, débarrassée de tous les complexes d'infériorité, de supériorité, d'indépendance, même aujourd'hui le vrai combat libérateur, politique et économique au sein du peuple sous la direction éclairée du P.D.G. En Guinée comme en Afrique le rôle dynamique de la J.R.D.A. s'affirme de jour en jour. Ce nouveau Stade mis à sa disposition accroitra de

# La Guinée... l'Afrique... le monde...

## Stade « 28 Septembre »

(Suite de la page 2)

vantage la contribution décisive de notre jeunesse des deux sexes dans notre bataille de développement économique et social, de rénovation culturelle.

Ce stade permettra à nos jeunes de s'initier à tous les sports individuellement et surtout collectivement. D'organiser des manifestations artistiques et folkloriques de plein air. Cette arène sera en un mot, un lieu d'éducation populaire et de démonstration de cultures physiques de hautes qualités.

Le P.D.G. qui s'est toujours refusé de flatter la jeunesse, veut au contraire développer en elle le sens de ses responsabilités de militants engagés, prêts à servir la révolution, toujours mobilisés en constante préparation pour garantir le succès des étapes futures.

Il est clair qu'une telle jeunesse doit être physiquement, intellectuellement équilibrée. Au sein de la JRDA, la jeunesse du P.D.G. doit tremper son caractère dans la discipline et dans l'enthousiasme de ceux qui ont la certitude de la justesse de leur cause, la conviction de la victoire finale et qui ne se découragent point devant les difficultés rencontrées sur leur chemin.

Loin des horizons bornés de l'individualisme, loin des sentiers douteux, de l'hésitation, de la médiocrité, la vaillante JRDA développera sur ce magnifique Stade ses qualités d'endurance, sa volonté de vaincre, son courage, son esprit de décision. Le Stade et l'Institut sont indissociables dans la mission fondamentale d'éducation, d'unification, de solidarité dans l'action et de sélection de l'élite nouvelle issue du peuple, seul capable d'assurer la relève des aînés.

Notre jeunesse mettant à profit la pensée profondément humaine du P.D.G. n'aura pour vocation que la réhabilitation complète de la patrie africaine, libre et prospère.

Voilà un instrument de bonne trempe, efficace, que le P.D.G. et son gouvernement mettent à la disposition de la Jeunesse de la Révolution Démocratique Africaine, aile marchante du Parti; à la disposition de l'Armée populaire guinéenne dans la défense de la nation et dans l'édification de l'économie nationale, à la disposition du peuple tout entier.

L'instrument est de qualité. Des efforts sont faits pour que les experts qui auront la charge d'initier nos cadres guinéens à l'exploitation de cet bel ensemble soient dans les meilleures conditions de travail. Mais il reste entendu que l'outil ne vaudra que par la détermination de la JRDA elle-même. Il est nécessaire que chaque étudiant de l'Institut, chaque sportif du Stade sache que le meilleur maître se trouve en lui-même. Il est indispensable qu'il ait la volonté farouche de se qualifier et d'uti-

liser ses connaissances pour maîtriser la nature et la contraindre à la satisfaction des besoins du peuple. La JRDA a la mission de démontrer que grâce à ce complexe Stade-Institut s'épanouiront en elle ce que l'Afrique a accumulé de trésor artistique, culturel et sportif et aussi tout le patrimoine humain dans le domaine de la science et de la technique.

On ne domine pas un peuple d'ingénieurs, en cela, l'Institut Polytechnique est un vaste complot :

- un complot contre l'impérialisme en toute forme de domination apparente ou voilée, matérielle ou spirituelle.
- un complot contre le sous-développement technique.
- un complot contre l'ignorance et la discrimination raciale.

Ce creuset que le Parti met à ta disposition, jeune du RDA, tu en partageras les bienfaits avec toute la jeunesse africaine.

Monsieur le Président, permettez-moi de remercier chaleureusement l'ensemble des travailleurs soviétiques et guinéens qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour que cet ensemble voie le jour. Nous remercions plus particulièrement les techniciens soviétiques qui ont participé à cette construction, le gouvernement et le peuple soviétiques qui nous ont soutenu dans l'entreprise et qui, ce faisant, ont

démontré une fois de plus qu'ils restent aux côtés de ceux qui luttent pour la victoire des peuples, pour l'amitié de tous les peuples et pour la paix.

Je dois évoquer pour terminer un souvenir :

Le dimanche 17 mai 1957, après le triomphe du P.D.G. aux élections législatives, sur cet emplacement, le Secrétaire général du Parti Démocratique de Guinée, Ahmed Sékou Touré, lançait un épervier, symbole de la confiance dans l'avenir, symbole d'indépendance réelle, symbole de l'ouverture sur le monde. Le message de l'épervier a été porté sur les 5 continents. La JRDA s'est lancée dans l'arène, dans le sillage de l'éléphant victorieux et invincible, dans le sillage du Président Ahmed Sékou Touré, l'homme du 28 Septembre, digne fils de l'Afrique combattante.

Pour commémorer ce geste, qu'il me soit permis, au nom des bâtisseurs, sûr en cela d'exprimer le souhait unanime de tout le peuple guinéen, de proposer, comme nom de baptême du Stade où nous nous trouvons en ce moment, un nom qui continuera à inspirer aux générations montantes les plus nobles sentiments de dévouements à la cause du peuple africain.

Camarades, que ce stade s'appelle désormais :

**STADE DU 28 SEPTEMBRE**  
Vive la révolution !

## Allocution de M. Ivan Arkhipov Chef de la délégation Soviétique

Prenant à son tour la parole M. Ivan Arkhipov, chef de la délégation soviétique à l'inauguration du Stade du « 28 Septembre » et de l'Institut Polytechnique devait notamment déclarer : « C'est avec une grande satisfaction que nous participons à l'inauguration solennelle de l'Institut Polytechnique, premier dans l'Ouest africain, du complexe sportif, œuvres du travail l'abnégation des travailleurs guinéens avec le concours des ouvriers et spécialistes soviétiques. Ces réalisations, on est en droit d'en être fier.

« La construction de l'Institut Polytechnique, du complexe sportif et d'autres chantiers, réalisés en Guinée en 6 ans d'indépendance, sont devenues possibles grâce à la révolution historique de 1958, année où le peuple guinéen sous la conduite du Parti Démocratique de Guinée et de son leader Sékou Touré, Président de la République de Guinée, a résolument rejeté toutes les formes de la domination coloniale et a choisi la voie de la liberté et de l'indépendance. »

C'est avec un sentiment de profonde sympathie, a-t-il dit, que les Soviétiques suivent toujours les efforts du héroïque peuple guinéen épris de liberté et se réjouissent sincèrement des succès obtenus dans les domaines économique, social et culturel. Fidèle à l'esprit de l'internationalisme et de la coopération fraternelle l'Union Soviétique, depuis les premiers jours de l'indépendance de la République de Guinée a commencé à prêter au peuple guinéen une assistance fraternelle et désintéressée, car l'Union Soviétique a compris les besoins et les intérêts du peuple guinéen. »

En conclusion, le porte parole de la délégation soviétique a dit que l'Union Soviétique souhaite sincèrement développer encore davantage ses relations avec la République de Guinée sur la base de l'égalité, du respect de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures, pour le bien des peuples des deux pays, pour la cause de la paix. »

## LES TRAVAUX ROUTIERS

Suite de la page 4

nomies substantielles de devises et de temps d'exécution des ouvrages.

Je voudrais enfin dire un mot des services d'Entretiens du réseau routier national, mis en place par le ministère du Développement économique. Il est important de souligner qu'un ouvrage quelconque, si bien conçu et réalisé soit-il, ne peut remplir pleinement et d'une façon permanente sa fonction que s'il est régulièrement entretenu. Le service d'Entretien que nous avons mis en place, et qui dépend directement des services techniques du ministère du Développement économique comporte :

1°) les arrondissements des Travaux Publics qui vont être dotés de tout le matériel nécessaire à l'entretien d'au moins 500 km de route chacun ;

2°) une dizaine de brigades mobiles basées dans les grands centres et possédant un équipement autonome ; ces brigades seront chargées de l'entretien des routes à grande circulation et des ouvrages d'art importants. Le matériel

d'équipement de 6 brigades déjà commandé, va nous être livré au courant du mois de novembre ;

3°) des garages centraux bien équipés, pour l'entretien courant et l'entretien périodique du matériel.

Il ne me reste plus qu'à remercier, au nom de tous les camarades et collègues chargés des travaux publics dans notre département, le gouvernement, le Parti et son secrétaire général, le Président Ahmed Sékou Touré, de l'aide inestimable qu'ils nous ont apportée en nous dotant des crédits et des moyens indispensables à l'exécution toujours meilleure des tâches qui nous sont confiées.

Ainsi, en alliant un effort national de plus de 23 milliards de francs à une efficacité technique matérialisée par une conception, une exécution et un entretien des ouvrages selon les règles de l'art, il y a lieu d'espérer que les travaux routiers du plan septennal constitueront l'un des facteurs les plus déterminants du développement économique de notre pays.

Baldé Mouctar

## Liste des élèves admis dans les Ecoles normales primaires

### CENTRE DE KANKAN

- 1 Samoura Sana
- Soumah Mohamed Lamine
- 3 Barry Mamadou Lamarana
- 4 Baldé Amadou Diouldé
- 5 Bangoura Abdourahimi
- 6 Camara Ibrahima
- 7 Camara Aminata
- 8 Diakité Lamine
- 9 Diallo Tiguidanké candidate libre
- 10 Diakité Aboubacar Traoré Bakary
- 12 Bani Pé Mamady
- 13 Kéita Adbou Katim
- 14 Bah Adbourahamane Camara Ibrahima
- 17 Kourouma Mamadou
- 18 Bah Oury
- 19 Bah Mamadou
- 20 Camara Momo
- 21 Bah Oury Baïlo
- 22 Traoré Sayon
- 23 Sylla Kandé
- 24 Diallo Alpha Mamadou
- 25 Soumah Adbou
- 26 Camara Mohamed Mansa
- 27 Diabi Mamadou Samoura Demba
- 29 Béréte Moussa
- 30 Barry Biré Kéita Lansana
- 32 Touré Ibrahima Sory
- 33 Kourouma Moussa
- 34 Kéita Kabiné
- 35 Barry Hassane

- 36 Sylla Amed Naby
- 37 Mangano Alfred Thomas Camara Djiba
- 39 Condé Marifing
- 40 Kouyaté Lamine Bangoura Benjamin
- 42 Fofana Laye
- 43 Diallo Boubacar
- 44 Camara Mohamed Morlaye
- 45 Kéita Namory
- 46 Tambadou Mohamed
- 47 Kéita Lamine Sylla Seydou
- 49 Kéita Mamadi
- 50 Kaba Amadou
- 51 Touré Lansana Diallo Abdoulaye
- 53 Nabbé Sékou candidat libre Diallo Néné Bilguissou Nabbé Sékou candidat libre Sakho Kouloumba Seck Amadou Sidibé Fanta
- 60 Baldé Mouctar Sano Oumar Diallo Mamadou Kourouma Fatoumata
- 64 Konaté Para
- 64 Soumah Momo Traoré Mamadi
- 67 Barry Fatoumata Diakité Mamadou
- 69 Baldé Mamadou Kéita Lansiné Kourouma Diabi
- 73 Bah Thierno Mamadou candidat libre.

TRAVAIL — JUSTICE — SOLIDARITÉ

Organe  
Quotidien  
du  
Parti  
Démocratique  
de Guinée

COMPTE CHÈQUES POSTAUX 6975  
BANQUE REPUBLIQUE DE GUINÉE  
3-34-32

## Remise de diplômes aux journalistes guinéens

Mercredi 7 octobre, à la Direction générale de l'Information, M. Josdt, consul de Suisse à Conakry, a solennellement remis à neuf journalistes guinéens des diplômes de fin stage en Suisse.

Au cours de cette cérémonie qui s'est déroulée en présence de M. Diallo Alpha Ibrahima, directeur général de l'Information, M. Josdt a déclaré :

« L'Ambassadeur de Suisse, qui était, la semaine dernière, à Conakry, aurait bien aimé vous remettre personnellement les diplômes de votre formation journalistique.

Cette remise par l'Ambassadeur n'a malheureusement pas pu se réaliser et il m'a chargé de vous remettre ces diplômes qui confirment votre travail, d'abord au séminaire du journalisme à Conakry et ensuite vos stages en Suisse.

Je n'ai pas besoin de souligner les relations heureuses existant entre la Guinée et la Suisse, deux pays relativement petits qui ont beaucoup en commun. Nous les connaissons. Mais ce que je tiens à répéter est que vous, anciens stagiaires, avez gagné par votre travail, l'admiration et l'amitié en Suisse, ce qui ne fait que renforcer les liens de coopération et d'amitié existant déjà entre nos deux pays ».

Prénant la parole, le Directeur général de l'Information, M. Diallo Alpha Ibrahima a exprimé toute sa reconnaissance à M. Josdt et l'a chargé de retransmettre au gouvernement suisse les remerciements du gouvernement guinéen.

Il a encore exprimé l'espoir que le développement des relations amicales existant entre les deux pays ira toujours se renforçant.

Après l'avoir réalisée, nous avons pu décider nous-mêmes nos affaires intérieures. Cela a permis à chaque guinéen d'acquiescer une véritable liberté individuelle, d'être maître de son pays aux droits égaux.

# Nous avons obtenu des succès remarquables dans l'édification d'une vie nouvelle grâce à la force dirigeante que représente le P. D. G.

a dit M. Camara Maurice, ambassadeur de Guinée en URSS

A l'occasion du VI<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la République de Guinée, M. Maurice Camara, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Guinée en URSS, a fait une déclaration, publiée par l'ADN, sur les réalités guinéennes après six années d'indépendance.

Le peuple guinéen, dans les années où il a acquis son indépendance, a dit M. Maurice Camara, a tenu beaucoup d'efforts et accuse des progrès importants sur les plans économique, social et culturel.

Tout d'abord, il nous fallait nous affranchir du lourd héritage légué par le colonialisme. C'était une tâche ardue, mais très importante.

Après l'avoir réalisée, nous avons pu décider nous-mêmes nos affaires intérieures. Cela a permis à chaque guinéen d'acquiescer une véritable liberté individuelle, d'être maître de son pays aux droits égaux.

La Guinée a accompli un progrès immense en comparaison de ce qu'elle était avant l'indépendance. Ces progrès, a souligné M. Camara, sont devenus possibles avant tout grâce à l'organisation et au travail de création immenses du Parti Démocratique de Guinée qui est l'interprète de la volonté du peuple.

On sait que l'arbitraire des colonialistes était monstrueux, qu'ils divisaient l'Afrique, sans tenir compte ni des particularités ethniques, ni économiques, ni nationales des peuples africains. C'est pourquoi le rôle de notre parti est si grand dans la consolidation, le groupement de tous les peuples de notre pays. Nous avons maintenant toutes les raisons d'affirmer que les efforts du PDG ont été féconds : la nation guinéenne existe !

La solution du problème national, l'unité et la cohésion des peuples de l'Etat de Guinée ont assuré une stabilité complète, un ample essor économique, la réalisation de bien des réformes sociales. Les faits suivants montrent combien la Guinée a changé au cours des six dernières années. Avant d'acquiescer l'indépendance nous n'avions pas un seul hôpital moderne. Chaque région administrative a aujourd'hui un hôpital. Le pays n'avait autrefois qu'un seul lycée où l'on formait exclusivement les cadres pour l'administration coloniale. Et maintenant, il y a un collège dans chaque région administrative. Un excellent Institut polytechnique est inauguré et dans la création duquel le principal rôle revient à l'Union Soviétique. Je n'ai cité que quelques exemples, mais ils sont assez éloquentes.

Nous attachons une grande importance à la lutte pour la paix.

C'est ainsi que, grâce à la force dirigeante que représente le Parti Démocratique de Guinée, grâce à la cohésion de notre peuple, grâce au soutien désintéressé de l'Union Soviétique, nous avons pu obtenir des succès remarquables dans l'édification d'une vie nouvelle.

Notre édification nationale et, en général, notre vie ne peuvent avoir lieu que dans la paix. C'est pourquoi, le peuple guinéen, la République de Guinée attachent une grande attention à la lutte pour la paix. La paix et la détente sont particulièrement indispensables aux pays en voie de développement qui doivent créer leur économie à neuf. Nous pouvons résoudre ce problème seulement dans la paix, si le climat n'est pas tendu, si la tension internationale est liquidée. Là où il n'y a pas de paix, il n'y pas d'indépendance.

Voilà pourquoi toutes les actions pacifiques de l'Union Soviétique nous sont familières et compréhensibles. Voilà pourquoi nous mettons de grands espoirs en le pays des Soviets. Non seulement la Guinée, l'Afrique tout entière connaît le grand champion de la paix Nikita Khrouchtchev, chef du gouvernement soviétique. Nous lui sommes reconnaissants de sa lutte incessante, courageuse en défense de la paix.

En 1958, la Guinée a donné l'exemple aux autres peuples africains de la lutte pour l'indépendance nationale et la paix. Nous soutenons maintenant nos frères engagés dans la voie de la libération. La Guinée fait beaucoup pour renforcer l'Organisation de l'Unité Africaine, pour renforcer la paix sur le continent d'Afrique.

Nous tenons à noter l'essor favorable des rapports entre l'Union Soviétique et la République de Guinée, a dit en conclusion M. Camara. Nos liaisons s'affermiront et se développeront à la grande satisfaction des deux pays. A ce propos, je me permettrais de rappeler une autre fois encore que le soutien économique désintéressé de l'URSS à la République de Guinée a contribué dans une mesure immense à la compréhension et à l'amitié des deux pays.

## A l'occasion du sixième anniversaire

# Les travaux routiers du Plan Septennal ont été lancés par le ministère du Développement économique

Suite et fin de nos précédents numéros.

— La méthode de construction, non encore arrêtée, constitue chaque fois une méthode spécifique. Les études techniques, qui sont menées à la fois par le Bureau Central des Etudes Techniques, son annexe, le laboratoire central des Travaux Publics, et l'entreprise comporteront en particulier :

— des études de tracé devant aboutir au choix des caractéristiques géométriques de la route ;

— des études des sols de la fondation et de la couche de base

— des études expérimentales de revêtement bitumineux, en vue surtout de rechercher l'obtention d'un revêtement aussi étanche et aussi résistant que possible ;

— des études d'ouvrages d'art devant aboutir à l'élaboration de projets complets d'exécution ;

— des recherches de zones d'emprunt de matériaux routiers.

Le laboratoire central des Travaux Publics qui vient d'être créé, à des objectifs multiples il effectue en particulier :

— tous les essais de sol intéressant les travaux routiers du plan septennal ;

— des études de sols de fondations pour les grands ensembles d'habitations, les bâtiments industriels, les ponts et autres ouvrages d'art ;

— Des études de sol en vue de la construction des grands remblais et des barrages en terre, et la stabilisation des pentes telles que celles des chutes de Balandi.

L'équipement du laboratoire, assuré jusqu'à présent par les soins de la CEI, est déjà assez important, et nous nous disposons d'un personnel qualifié pour l'élaboration et l'interprétation des essais.

Le Bureau central des Etudes techniques va compter, quant à lui, une quinzaine d'ingénieurs dont 3 guinéens formés en France et en Union Soviétique. Ces ingénieurs seront à même d'élaborer entièrement tous les projets d'ouvrages d'art et de routes prévus au plan septennal.

Ayant ainsi à notre disposition des moyens de conception sûrs, nous avons tenu à ce que l'exécution des travaux soit aussi parfaite que possible. Ainsi, pour la construction de la route Conakry — Mamou, nous avons fait appel à la société constructions et entreprises industrielles de Bruxelles, C.E.I., dont la grande renommée a été acquise à travers les multiples ouvrages de génie civil qu'elle a bâtis depuis plus de 20 ans, à travers le monde. Cette entreprise polyvalente est en mesure d'apporter une contribution permanente et efficace à notre développement économique et de mettre son expérience et ses moyens

à la disposition d'autres secteurs routiers.

Pendant l'exécution des travaux, la C.E.I. et les autres entreprises étrangères installées dans notre pays ont à charge la formation, dans tous les domaines intéressants le génie civil, d'un personnel d'exécution qualifié. Ainsi dans 3 ans, lors du démarrage de la deuxième tranche du plan septennal, nous disposerons, en plus de ce personnel d'exécution formé par les entreprises et des cadres guinéens formés à l'étranger, de la première promotion d'ingénieurs sortants de l'Institut Polytechnique et de la première promotion d'adjoints techniques formés par l'école des Travaux Publics dont la création est en cours. A la même époque auront très vraisemblablement vu le jour trois unités industrielles dont l'activité est directement liée à celle des travaux publics. Ce sont :

— la Cimenterie, la Raffinerie pour la four-ture de carburants et de sous-produits du pétrole ; pour la fabrication de fers à béton, de poutrelles, de tôles, etc...

Nous serons alors à même d'exécuter la majeure partie de nos travaux de génie civil, sans aide étrangère, et l'industrie naissante des matériaux de construction nous permettra de faire des éco-

(Suite page 3)

### Communiqué

Le ministre de l'Éducation nationale, informe les élèves de l'École Supérieure d'Administration que la rentrée scolaire de leur établissement aura lieu le jeudi 15 octobre 1964 à 8 h. précises (face Evéchée Corniche Sud.)

Par ailleurs, il informe les élèves admis à l'École Normale Rurale de Farafrahan que leur rentrée aura lieu le jeudi 15 octobre à l'École normale Primaire de Macenta où il leur sera dispensé les premiers cours de l'École normale Rurale.

En conséquence, tous les élèves admis au concours d'entrée dans les Ecoles normales primaires de Kankan et Macenta, seront regroupés à Kankan. Ils se présenteront dans cet établissement le 10 octobre à huit heures.